



Communiqué de presse
AG/SHC/651

Troisième Commission
47e & 48e séances-matin & après-midi

COMMISSION SOCIALE: L'EDUCATION ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE SONT LES PRIORITES EN MATIERE DE PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME

Alors qu'elles concluaient aujourd'hui le débat sur les questions relatives aux droits de l'homme, les délégations de la Troisième Commission se sont à nouveau efforcées de poser les jalons du renforcement et de l'adaptation des mécanismes de protection des droits de l'homme au contexte international caractérisé par l'importance de la lutte contre le terrorisme, la mondialisation, la recrudescence de discriminations liées au sexe, à la religion, à l'ethnie, au statut économique ou social et la politisation du débat sur les droits de l'homme.

/...

QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME

Débat général (suite)

/...

M. MU'TAZ HYASSAT ([Jordanie](#)) a fait état de la campagne d'information que son Gouvernement a lancée, en collaboration avec toutes les parties prenantes, pour disséminer les concepts des droits de l'homme dans la population et renforcer la justice, l'égalité et l'état de droit. Une Commission royale des droits de l'homme a été établie et est chargée de s'assurer que la législation nationale est conforme aux normes internationales en matière de droits de l'homme en préservant la culture, les traditions et la religion de la Jordanie. Un Centre national des droits de l'homme a également été créé afin de recevoir les plaintes relatives à des violations des droits de l'homme. Le représentant s'est dit préoccupé par le fait qu'Israël n'a pris aucune mesure pour mettre fin aux violations des droits de l'homme du peuple palestinien et a au contraire décidé de construire un mur de séparation qui entraînera de nouvelles violations dans les territoires occupés, y compris la détérioration de l'environnement économique et humanitaire. Il a appelé le Gouvernement israélien à respecter ses obligations envers le peuple palestinien en vertu du droit international.

/...

Mme RANIA AL HAJ ALI (République arabe syrienne) a souligné l'interdépendance des droits de l'homme et a demandé à la communauté internationale de faire preuve d'équité, d'éviter d'appliquer une politique de deux poids deux mesures et de tenir compte des facteurs religieux et historiques de chaque pays. Elle a estimé qu'il faut engager un véritable dialogue fondé sur la non-sélectivité pour mettre en oeuvre la Déclaration de Vienne. Les Etats Membres doivent, a-t-elle poursuivi, veiller à ce que les organes de protection des droits de l'homme ne dévient pas de leur mandat et rationalisent leurs méthodes de travail. Elle a mis en garde contre la politisation du débat sur les droits de l'homme au risque de marginaliser les Nations Unies. La politique de deux poids deux mesures et l'utilisation de ces droits pour s'ingérer dans les affaires internes des Etats menacent les droits de l'homme, a-t-elle déclaré. La représentante a souligné la nécessité de lutter contre l'occupation et d'éviter les mesures coercitives et non démocratiques dans les relations internationales. Les crimes d'agression et d'occupation devraient faire l'objet de condamnation par la Commission, a-t-elle ajouté. Elle a estimé que la lutte contre le terrorisme ne devait pas se faire aux dépens des droits de l'homme, y compris des droits économiques et sociaux.

/...

* *** *